

Légende fiche 4

Servitudes monuments historiques - sites inscrits - sites classés

-  Monuments historiques
-  Protections des abords des monuments historiques
-  Protections des sites et des monuments naturels – sites inscrits
-  Protections des sites et des monuments naturels – sites classés

Autres servitudes d'utilité publique

-  AS1 – captage d'eau potable
-  AS1 – périmètre de protection immédiat
-  AS1 – périmètre de protection rapproché
-  AS1 – périmètre de protection éloigné
-  EL3 – domaine public fluvial
-  I1 – pipeline de transport d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés
-  I1 – poste de pipeline de transport d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés
-  I2 – énergie hydraulique
-  I3 – canalisation de gaz (SUP1)
-  I4 – canalisation électrique
-  I6 – mines et carrières
-  Plan d'exposition au bruit aéroport Pau-Pyrénées
-  Ancien puits de gaz
-  PT1 – centre de réception radio électrique
-  PT1 – périmètre de protection de 3000m
-  PT2 – télécommunication
-  PT2 – périmètre de protection de 2000m ou 400m (aérodrome de Pau)
-  PT2bzd – zone spéciale de dégagement entre 2 zones
-  PT3 – réseaux et télécommunications
-  T1 – voie ferrée
-  T5 – servitude aéronautique de dégagement
-  T8 – installation radio électronique de navigation et d'atterrissage